



COMITÉ RÉGIONAL
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

TRAMPOLINE - TUMBLING

Sélective n° 2 Inter-régionale SUD-EST

TR : Elite / Nationale

Sélective Régionale AURA

TR : Fédéral

TU : Fédéral

23 & 24 mars 2019

Oullins (69)

DOSSIER TECHNIQUE

23-24
MARS 19
GYMNASSE HERZOG
OULLINS

SÉLECTIVE INTER-RÉGION | SUD-EST
& CHAMPIONNAT RÉGIONAL AURA

TRAMPOLINE
& TUMBLING

QUALIFICATIF
POUR LE
CHAMPIONNAT
DE
FRANCE

Organisé par le Club Intercommunal des Sports Acrobatiques et Gymniques

cisag.org

Fédération Française Gym
COMITÉ RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Nouansport
Bonne
Mines
CNDP
Crédit Mutuel
Cymnova

GRAND LYON la métropole
Ville d'Oullins
Cisag

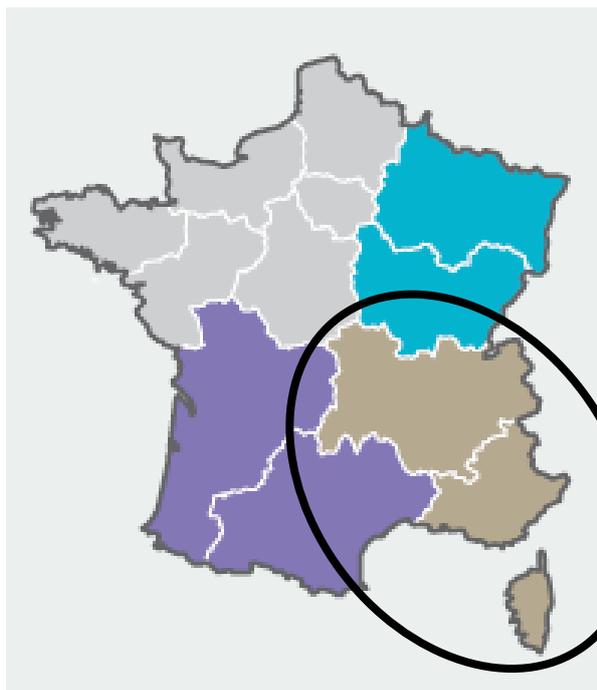
Compétition organisée par : CISAG Oullins

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX | 04 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr

auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

TERRITOIRES CONCERNES



Sélective n°2 – Inter-région SUD-EST:

Auvergne-Rhône-Alpes
Corse
Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONTACT

RESPONSABLE TECHNIQUE REGIONAL

Sandra Montfaucon : sandra.montfaucon@gmail.com

JUGEMENT

- Les juges doivent être engagés via engagym **au 22 février 2019**
- Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également envoyer un mail à sandra.montfaucon@gmail.com
- Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.
- Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges **pour toute la compétition.**
- Les juges devront être disponibles sur toute la durée de compétition pour le trampoline.
- En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

ACCREDITATION

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

- Tarifs
 - TR Elite & Nationaux : TRS : 25,60 euros le synchro / TRI : 21,60 euros par athlète
 - Tr & TU Fédéral : TRI : 20 euros / TU : 35euros

- 1ère possibilité - par virement bancaire via votre banque :

Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.

- Coordonnées bancaires Comité Auvergne-Rhône-Alpes :
- Banque : CREDIT MUTUEL
- Numéro de compte : 00020284101
- Clé : 19
- IBAN étranger : FR76 1027 8073 6000 0202 8410 119
- BIC : CMCIFR2A
- Domiciliation : CCM LYON ETATS UNIS

- 2ème possibilité - par chèque :

Chèque à l'ordre de « Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique » à envoyer accompagné du coupon détachable du bordereau à l'adresse suivante :

- Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique
10 Avenue Viviani
69200 VENISSIEUX

ACCUEIL DES CLUBS

- L'accueil des clubs s'effectuera : samedi 24 mars 2018 à partir de 8h30.
- Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

CARTES DE COMPETITION

Les cartes de compétition sont à remettre à l'accueil.

Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique : https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

FORFAITS

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à sandra.montfaucon@gmail.com en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

VERIFICATION DES LICENCES

- ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

CERTIFICATS MEDICAUX ELITE

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée. La liste des certificats à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

MODALITES DE COMPETITION

Entraînement plateau

Samedi 24 mars de 9h00 à 12h45 des créneaux d'engagement sont à réserver avant le 22 Février via le lien suivant : [Formulaire Planning Entraînement](#)

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition et sur <http://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/Evenements/TR-TU-Selective-2-Elite-Nationale-Federale>.

RECAPITULATIF DES FORMALITES A ACCOMPLIR

NOM DU DOCUMENT	SOURCE	ADRESSE DU DESTINATAIRE	DATE DE FORCLUSION
Engagements gym/ dirigeants /entraîneurs	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	Nominatif : 22/02/2019
Engagements juges	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	22/02/2019
Païement des engagements	Virement ou Chèque	Voir modalités ci-dessus	27/02/2018
Réservation Créneaux Entraînement		Formulaire Planning Entraînement	22/02/2019
Téléchargement Cartes compétition	Site ffgym	https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Bas e documentaire competition/trampoline tu mbling	A remettre à l'accueil
Certificats Elite		certificatmedicalelite@ffgym.fr	16/03/2019
Forfaits	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	13/03/2019 (sans frais engagement)